

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de l'**ajournement** de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis du 22 mai 2019, tenu le lundi 3 juin 2019 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Monsieur Daniel Pintal, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Madame Stéphanie Boisvert, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent
Monsieur Karl Veilleux, commissaire parent

Absences :

Madame Nadia Cloutier, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion d'ajournement du conseil des commissaires à 20 h 55.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francis fait part au conseil des commissaires de la préoccupation et des inquiétudes des enseignantes et enseignants relativement à l'octroi des congés sans traitement et l'effet du nouveau processus sur la rétention des enseignantes et enseignants.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nancy Beaulieu propose que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point suivant :

- Retour sur la résolution numéro CC9-619-1904 adoptée le 15 avril 2019.

et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CC9-638-1906

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

CC9-639-1906

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

CADRES :

a) DÉMISSION

CC9-640-1906

ATTENDU qu'une erreur s'est glissée lors de l'adoption de la résolution CC9-629-1905;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Pintal de modifier la résolution CC9-629-1905 comme suit :

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission pour fin de retour à l'enseignement à compter du **28 juin 2019**, de monsieur Frédéric Lehoux, directeur adjoint des Centre de formation professionnelle Vision 2020 (Victoriaville), Le Trécarré (Victoriaville), André-Morissette (Plessisville) et le Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT) (Victoriaville).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

b) AFFECTATION

(Sujet traité le 22 mai 2019)

c) NOMINATIONS :

CC9-641-1906

En application de la Politique de gestion des administratrices et des administrateurs, madame Colette Vézina propose que madame Dominique Dubuc soit nommée conseillère en gestion du personnel à compter du 1^{er} juillet 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CC9-642-1906

En application de la Politique de gestion des administratrices et des administrateurs, monsieur Karl Veilleux propose que monsieur Patrick Marcoux soit nommé directeur adjoint du Service des ressources informatiques et matérielles à compter du 1^{er} juillet 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT :

a) DÉMISSION

(Sujet traité le 22 mai 2019)

b) NOMINATION

Le point est reporté.

c) AFFECTATIONS :

Le directeur général informe les commissaires des affectations suivantes :

Madame Anick Fournier est affectée à la direction des écoles Saint-David (Victoriaville), Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Ham-Nord) et le Pavillon Cité écologique (Ham-Nord) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Monsieur Steven Hollands est affecté à la direction de l'école Saint-Gabriel-Lalemant (Victoriaville) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Monsieur Hugo Brissette est affecté à la direction de l'école Le tandem (Victoriaville) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Monsieur André Bédard est affecté à la direction de l'école Sainte-Marie (Princeville) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Madame Geneviève Fréchette est affectée à la direction adjointe de l'école secondaire Le boisé (Victoriaville) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Monsieur Jean-Michel Ouellette est affecté à la direction des écoles Monseigneur-Milot (Victoriaville) et Saint-Paul (Chesterville) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Madame Katy Poisson est affectée à la direction adjointe de l'école Saint-David (Victoriaville), Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Ham-Nord) et le Pavillon Cité écologique (Ham-Nord) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Madame Mélanie Chabot est affectée à la direction de l'école Notre-Dame (Saint-Norbert) et directrice adjointe à l'école Sacré-Cœur (Princeville) à compter de l'année 2019-2020.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (EHDA)

CC9-643-1906

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (article 185) la commission scolaire doit instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

ATTENDU que ce comité est composé, entre autres, de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, désignés par le conseil des commissaires, après consultation de ces organismes;

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a décidé d'inviter deux (2) organismes à faire partie de ce comité;

CONSIDÉRANT que les membres du comité consultatif EHDAA ont été consultés sur la participation de ces organismes, pour 2019-2020;

CONSIDÉRANT que plusieurs organismes dispensent des services aux élèves HDAA;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire avait désigné le CIUSSS MCQ-Services spécifiques et spécialisés 8-21 DI-TSA-DP et le CLDI de l'Érable pour siéger à ce comité en 2018-2019;

CONSIDÉRANT qu'après consultation, les membres du comité consultatif EHDAA souhaitent que le CIUSSS et l'Ami-Temps fassent partie du comité consultatif EHDAA pour l'année scolaire 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marilou Noreau que le CIUSSS programme DP et l'Ami-Temps soient nommés membres du comité consultatif EHDAA pour l'année scolaire 2019-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

RÉPARTITION DES RESSOURCES – MODIFICATIONS

(Sujet traité le 22 mai 2019)

BUDGET DES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

(Sujet traité le 22 mai 2019)

SIGNATURES RELATIVES AUX EFFETS BANCAIRES

(Sujet traité le 22 mai 2019)

**SIGNATURES DES DOCUMENTS OFFICIELS ET ADMINISTRATIFS DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS**

(Sujet traité le 22 mai 2019)

POLITIQUE MDA (MÉDICAMENT, DROGUE ET D'ALCOOL)

(Sujet traité le 22 mai 2019)

STRUCTURE ADMINISTRATIVE – MODIFICATION

(Sujet traité le 22 mai 2019)

**HORAIRE ET TARIFICATION DES SERVICES DE GARDE POUR L'ANNÉE
2019-2020**

CC9-644-1906

Monsieur Jean-Philippe Hamel propose que l'horaire et la tarification 2019-2020 des services de garde de la Commission scolaire des Bois-Francis, soient sous réserve de l'adoption des règles budgétaires, acceptés tel que le prévoit le document numéro CC9-644-1906 déposé auprès des commissaires lors de la présente séance.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

DÉPÔT DE L'AVIS AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CC9-645-1906

ATTENDU qu'une récente déclaration du premier ministre du Québec est à l'effet qu'un projet de loi visant l'abolition des commissions scolaires serait déposé à l'automne 2019;

ATTENDU que dans ce contexte, le conseil des commissaires tient à transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, un avis énonçant ses idées et ses valeurs, de même que les choix audacieux, les innovations et les grandes décisions qui ont marqué la Commission scolaire des Bois-Francis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Pintal d'adopter le texte de l'avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur le ministre Jean-François Roberge soumis au commissaires (document numéro CC9-645-1906) et de mandater la direction générale afin de le transmettre audit ministre.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

RETOUR SUR LA RÉSOLUTION NUMÉRO CC9-619-1904 ADOPTÉE LE
15 AVRIL 2019

CC9-646-1906

ATTENDU que le conseil des commissaires a adopté, par la résolution numéro CC9-619-1904 du 15 avril 2019, une modification conditionnelle des actes d'établissement;

ATTENDU que le projet de règles budgétaires n'a pas été modifié à ce jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau de confirmer l'acceptation, tels que présentés le 15 avril 2019, des actes d'établissement de l'école alternative La Fermentière, de l'école Entreprise Prince-Daveluy et du Centre de formation en entreprise et récupération Normand-Maurice (CFER Normand-Maurice) pour l'année scolaire 2019-2020 et d'annuler l'acte d'établissement de l'école des Trois-Plateaux pour l'année scolaire 2019-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-647-1906

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 21 h 45.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général